

Compte-rendu Conseil d'Ecole N°2

Ecole Primaire de GILLEY

Date 08/03/2022 **Durée** : 2h30

Lieu de la réunion : école élémentaire classe de CE1

Personnes présentes :

Directrice : Mme RONFARD

Municipalité : Mme DUBOIS-DUNILAC, adjointe

Enseignantes : Mme QUERRY, Mme CUPILLARD, Mme ROUSSEL, Mme GROSPERRIN, Mme PATOZ, Mme HUMBERT, Mme CHOPARD

Représentants de parents d'élèves : Mme BARRAND, Mme GIROD, Mme DOUAREC, Mme BEAUCOURT, Mme NOTEBAERT, Mme BENAMARA, Mme SUAREZ, Mme PELLETERET,

Personnes excusées :

Mme FURNSTEIN (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Morteau)

Mme HUGEL, Mme ROBBE (Enseignantes)

Mr MARGUET (Maire)

Mr PINTAT (Représentant du périscolaire)

Mme VIENOT (Parent d'élève)

1. Effectifs de l'école

Effectif actuel : 183 élèves

	PS/MS Mme QUERRY	PS-MS Mme CUPILLARD	GS Mmes ROUSSEL HUMBERT	GS/CP Mme HUGEL	CE1 Mmes RONFARD VIENNET	CE2 Mme GROSPERRIN	CM1/CM2 Mmes ROBBE VIENNET	CM1/CM2 Mmes PATOZ HUMBERT
Nombre d'élèves	23	21-2 19	26 + 1 27	25 + 1 26	25 - 2 23	17	23 + 1 24	23 + 1 24

Depuis le 1^{er} septembre : 4 départs et 4 arrivées

Nous sommes donc à un effectif aujourd'hui de 183 élèves.

Effectif prévisionnel pour la rentrée 2022 : 192 élèves

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Nombre d'élèves	28	27	15	34	19	23	17	29

Les représentantes de parents d'élèves ont posé quelques questions au sujet de la future répartition des élèves. Rien n'a encore été décidé pour le moment, plusieurs répartitions sont envisageables.

2. Sécurité

Un exercice attentat-intrusion a eu lieu le 2 décembre 2021 et un second exercice incendie est prévu courant mars.

3. Santé

Nous sommes repassés au niveau 2 du protocole sanitaire et les règles applicables sont les suivantes :

- respect des gestes barrières,
- port du masque obligatoire pour tous les enseignants et les élèves à compter du CP à l'intérieur,
- limitation du brassage entre les classes,
- les activités physiques et sportives en intérieur sans masques sont à nouveau autorisées en respectant une distanciation suffisante.

De plus, le dispositif de dépistage des enfants ayant eu un contact avec un cas confirmé est également allégé, puisque les élèves comme les personnels n'auront plus qu'à réaliser un seul test à J2 (autotest / antigénique / PCR) au lieu de trois à J0, J2 et J4 ; et la présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux de l'élève attestant de la réalisation du test ne sera plus exigée pour que l'élève soit accueilli à l'école.

Il semblerait qu'à compter du 14 mars prochain, le port du masque ne soit plus obligatoire à l'intérieur pour les élèves et le personnel. Les nouvelles directives sont attendues dans les prochains jours.

4. Projets pédagogiques, activités culturelles et sportives

❖ Bilan des projets et activités dernièrement réalisés :

Noël :

- Maternelle : venue du père Noël
- Cadeaux et goûters offerts à tous les enfants de l'école
→ *Merci à l'association de parents d'élèves et à la municipalité pour les cadeaux et le goûter ainsi qu'au Père Noël pour sa venue.*

Carnaval à la maternelle :

Il a eu lieu ce matin. Les enfants se sont retrouvés, ont défilé, partagé un goûter, dansé et écouté de la musique. C'était leur première fête de carnaval, y compris pour les GS, car elle avait été annulée ces dernières années en raison des restrictions sanitaires. C'était un moment très joyeux apprécié par tous.

❖ Projets en cours et à venir :

Ski :

Un intervenant de l'entente sportive saugette de ski vient tous les lundis matin depuis début décembre pour les classes de CM1-CM2, et les mardis après-midi depuis fin janvier pour les CE1 et CE2 et ce jusqu'à fin mars.

→ *Merci aux parents qui ont pris du temps pour passer l'agrément ski cette année et à tous ceux qui sont venus accompagner les séances de ski. Un grand merci également à monsieur Marguet pour le damage des pistes.*

Piscine :

Depuis la rentrée des vacances d'hiver, les sorties à la piscine sont à nouveau autorisées.

Le programme qui était initialement prévu est le suivant :

La classe de GS-CP de Mme Hugel et la classe de CM1-CM2 de Mme Robbe devaient y aller les mardis du 1^{er} mars au 12 avril.

La classe de CE1 de Mme Ronfard et la classe de CM1-CM2 de Mme Patoz devaient y aller tous les jeudis du 10 mars au 14 avril.

Il semblerait finalement que :

- les GS de la classe de Madame Hugel ne soient pas acceptés, c'est une décision qui a été prise par la circonscription de Pontarlier de laquelle dépend la piscine,
- la classe de CE1 ne puisse pas participer aux séances en raison du respect du protocole sanitaire dans les vestiaires, le protocole devant s'alléger à nouveau à compter du 14 mars prochain, nous mettons tout en œuvre afin que les séances puissent reprendre le jeudi 17 mars.

→ *Merci à l'association de parents d'élèves qui finance le transport et les entrées à la piscine, merci aux parents accompagnateurs.*

Les parents d'élèves proposent de faire un courrier à la circonscription pour appuyer notre demande d'accès à la piscine pour la classe de CE1.

Bale ovale (Rugby) :

Un cycle bale ovale aura lieu en période 5 sur les mois de mai et juin pour les classes de GS-CP, CE1 et CE2 avec la présence d'un intervenant. L'activité aura lieu sur le terrain de foot ou dans le gymnase en cas de mauvais temps.

Ecole et cinéma :

Les classes de GS-CP, CE1 et CE2 sont allés voir :

- « L'île de Black Mor » le 30 novembre 2021,
- « Les Burlesques » le 25 janvier 2022.

Ils iront voir « Mon voisin Totoro » le 17 mai 2022, la classe de GS de Madame Roussel participera également.

Les deux classes de CM1-CM2 sont allés voir :

- « L'île de Black Mor » le 29 novembre 2021,
- « Les burlesques » le 20 janvier 2022.

Ils iront voir « Le roi des masques le 14 juin 2022.

Bibliothèque :

Toutes les classes se rendent à la bibliothèque, tous les jeudis pour les élèves de la maternelle, une classe de l'école élémentaire y va chaque jeudi, puis les livres tournent dans la classe.

→ *Merci à Mmes Jaillet et Junod qui nous accueillent chaque jeudi de 9h à 11h.*

Concours de dessins/poésies :

Les classes de GS-CP, CE2 et la classe de CM1-CM2 de Mme PATOZ participent au concours de dessin organisé par le comité culturel de canton de Montbenoît. Le thème cette année est « Un animal de compagnie ». Les productions ont été rendues hier au comité.

Activités pédagogiques complémentaires :

Chaque enseignante organise ses APC dans sa classe, diverses activités sont proposées aux élèves (révision, remédiation, musique etc.)

Les enseignantes de petite et moyenne section proposent aux élèves des classes de CM :

- des séances de lecture-compréhension,
- des séances de conscience corporelle.

→ *Merci à Monsieur PINTAT, responsable du périscolaire, de conduire les élèves à l'école maternelle après la classe pour les séances de conscience corporelle.*

Journée sans voiture :

L'objectif de cette journée sera de sensibiliser les familles à l'écologie et à la sécurité routière. Elle aura probablement lieu en période 5. Un groupe de travail, auquel participera l'équipe enseignante, les parents d'élèves, la mairie et les parents d'élèves, sera créé et permettra de réfléchir tous ensemble au projet et d'organiser au mieux cette journée.

La sécurité aux abords de l'école devient problématique en raison du stationnement non sérieux et non respectueux des voitures. L'idée serait donc de fermer la rue Pasteur afin d'inciter les familles à réfléchir à une autre manière de se déplacer (covoiturer, venir à pieds, utiliser des parkings proches etc.)

Concours du potager :

Nous allons continuer notre jardin avec toutes les classes et nous participerons à la coupe de France du potager, il s'agit d'un concours mais surtout un dispositif d'animations autour de la mise en place et l'entretien d'un potager.

Carnaval :

Le spectacle de carnaval a été reporté et aura lieu le samedi 25 juin pour le plus grand plaisir des enfants. L'horaire reste à définir. Le thème sera « Les animaux en musique ».

Semaine des mathématiques à la maternelle :

Elle aura lieu au mois de juin sous la forme d'ateliers de jeux mathématiques qui seront animés par les parents.

Visite de la caserne des pompiers :

Elle est organisée une fois tous les 3 ans afin que chaque enfant puisse y aller une fois pendant son cycle de maternelle. La date sera fixée en concertation avec les pompiers.

Liaison GS-CP :

Les enseignantes des deux classes travaillent depuis un moment sur divers projets :

- période 4 : récréation tous les mardis après-midi ensemble, fête du 100^{ème} jour, journées jeux de société à dominante mathématiques,
- période 5 : échange de demi-classe, visite de l'arboretum, sortie scolaire de fin d'année.

Projet Epopia :

C'est un projet mené dans la classe de ce1, les élèves sont devenus les nouveaux directeurs d'une réserve animalière, ils vivent plein d'aventure à travers la réception et l'envoi de courriers postaux, c'est un projet qui permet de travailler plusieurs domaines d'apprentissages notamment la lecture, la compréhension orale et écrite et la production d'écrit. Tous les élèves adhèrent à ce projet fédérateur et sont très motivés.

→ *Merci à l'association de parents d'élèves qui finance ce projet.*

Concours « Découvrir l'univers » :

La classe de Ce1 va participer à un concours organisé par la société française d'astronomie en lien avec l'académie de Besançon, le concours repose sur la réalisation d'une vidéo qui doit avoir pour thème l'astronomie. La vidéo des élèves portera sur le système solaire, c'est un thème qui les a passionnés.

Projet consommer en France :

Il a lieu dans la classe de Cm1-Cm2 de Madame Humbert : organisation de petits déjeuners en classe, visite de la fromagerie etc. avec une ouverture sur le « consommer local et bio ». Sont envisagés au cours de la période 5 des visites de fermes bio.

Concours « Ecoloustique » sur la transition énergétique dans les classes de CM :

Les élèves font des recherches sur l'utilisation de l'énergie, une classe fait une frise chronologique et l'autre un article de journal.

Projet de cartes postales en géographie :

Il a lieu dans la classe de CM avec Mme VIENNET et il est donc repris par Mme Chopard pendant son remplacement.

Ateliers Théâtre :

Des ateliers sont proposés par le comité culturel à tous les CM2 et sont animés par Karine Grosjean, ils ont lieu à l'école ou au théâtre les vendredis après la classe du 4 au 25 mars.

→ *Merci au Comité culturel pour l'organisation de ces ateliers.*

Séjour des CM

Le séjour des CM aura lieu du lundi 23 au mercredi 25 mai 2022.

Il est axé sur un projet autour de la nature et du Maquis des Glières durant la seconde guerre mondiale : circuits découverte, adaptations comportementales autour de la faune et de la flore, évènements de la seconde guerre mondiale etc. Suivant la situation internationale, il est possible que des adaptations soient faites, il faudra peut-être en effet envisager de se concentrer uniquement sur la partie « environnement » du séjour.

→ *Merci à l'association de parents d'élèves qui finance entièrement ce voyage et aux parents qui se sont portés volontaires pour accompagner les classes.*

Il est à noter que deux projets n'ont malheureusement pas pu avoir lieu :

- **Projet musique en maternelle** : *il n'a pas pu avoir lieu malgré la volonté des enseignantes, l'intervenant n'a pas pu donner suite à leur demande.*
- **Projet Learn O** : *il a dû être annulé en raison du protocole sanitaire qui ne permettait pas sa réalisation. Il sera reporté sur l'année scolaire 2022-2023.*

5. Questions diverses.

- « *Nous voulons remercier l'ensemble des enseignants qui ont assuré la continuité pédagogique en faisant suivre le travail quotidien par mail lorsque les enfants étaient isolés ou malades* »

→ Cette période a en effet été difficile pour tout le monde : enfants, parents et enseignants.

- « *Les sorties et les activités en dehors de l'école. Malheureusement, force est de constater que nos enfants ne participent à aucune activité en dehors des 4 murs de l'école. Pour appuyer ce propos, je prendrais l'exemple des élèves de grandes sections (enfants nés en 2016). Depuis qu'ils sont entrés à l'école, en 3 années, ils en sont sortis une seule et unique fois pour la sortie à la ferme l'année passée !!*

Certes le Covid a été à l'origine de nombreuses annulations d'activités : Carnaval, courses d'orientations au gymnase, spectacle de musique avec Michel... Mais il est encore temps de remédier à ce manque, et pour cela il nous reste quatre mois.

Voici donc quelques idées auxquelles nous avons pensé, qui sont simples à mettre en place et que nous souhaitons voir se concrétiser dans les prochaines semaines (la liste n'est pas exhaustive et nous sommes ouvertes à toutes propositions) : visite de la fromagerie, visite du Tuyé, sortie nature avec l'ONF, visite de Gilley avec une intervenante, Ecole du dehors : à ce titre, j'ai entendu parler d'une association Mortuacienne qui s'est spécialisée dans l'éducation à l'environnement par la nature en forêt avec des animatrices qui proposent des ateliers de jeux en forêt et des prestations d'école du dehors... Cette association s'appelle Il forêt V et je l'ai contacté afin qu'elle me dise dans quelle mesure elle pourrait proposer ces services à l'école de Gilley et quel serait alors le coût. Plusieurs prestations sont possibles et une chartre a été signée avec l'éducation nationale et notamment l'académie de Besançon. La personne que j'ai contactée m'a dit qu'elle avait de la disponibilité et qu'il suffisait de la contacter si vous souhaitez concrétiser cette idée. A toute fin utile : <https://www.il-foret-v.fr/ecole-du-dehors-ilforpetv-morteau> (+ détail et tarif)»

→ Les enseignantes ont été surprises et touchées par les mots et le ton employé. Peu de sorties ont en effet été organisées ces derniers temps, mais cela ne dépendait pas de leur volonté mais du protocole sanitaire que tout le monde connaît et était contraint de respecter.

Madame l'Inspectrice qui a été informée de ces remarques se joint à l'équipe enseignante pour rappeler qu'en tout état de cause, les sorties scolaires doivent impérativement s'inscrire dans le cadre de projets pédagogiques menés en classe. Il a de plus été précisé que ces sorties s'organisent dans le strict respect des règles de sécurité et qu'elles sont de ce fait l'aboutissement d'un vrai travail de réflexion et d'organisation.

Un contact a été pris avec l'association IlforêtV mais les prestations et conditions proposées ne sont pas en adéquation avec notre contexte scolaire, le lieu étant en effet inadapté et le coût bien trop élevé. En revanche, nous échangeons actuellement avec la mairie autour d'une parcelle forestière qui pourrait être réservée à l'école.

Les parents précisent qu'ils ne voulaient pas faire de reproches mais exprimer le souhait de voir se réaliser plus de projets extérieurs à l'école. Ils sont ravis de constater que beaucoup de projets sont actuellement en cours, en effet, le protocole sanitaire s'étant assoupli, les enseignantes retrouvent plus de liberté. Les envies des parents et des enseignantes sont communes : innover au sein des classes et proposer une scolarité épanouissante aux élèves.

- « A présent que le niveau de vigilance COVID a été baissé, nous aimerions qu'on reprenne l'idée que les maternelles de CP puissent participer plus souvent aux activités des grandes sections de maternelles et inversement. »

→ Ce point a été abordé précédemment, les enseignantes ayant travaillé sur cela.

- « Les récréations.
Nous avons conscience que c'est un sujet sensible et nous aimerions l'aborder avec toute la bienveillance et le respect mutuel que nous nous devons. Mais nous entendons des enfants "privés de récréation" à l'école primaire et nous aimerions aborder ce point avec votre équipe.
Nous savons qu'il s'agit d'une pratique courante, pratiquée dans toutes les écoles ou presque, et ce depuis des décennies. Les raisons en générale ne manquent pas : élèves perturbateurs, leçon non su, devoirs bâclés... Cependant la récréation est un droit au repos et au loisir reconnu par la loi et établi par la constitution et les conventions internationales. Outre le fait que la loi s'impose à nous, nous voulions évoquer les bienfaits de ce temps consacré au jeu libre et aux activités non structurées pendant lequel l'élève va développer ces

compétences psychosociales comme l'empathie, la prise de décision, la gestion des conflits. C'est un moment important d'interactions sociales, de développement créatif, d'activité physiques et de relâchement face aux exigences scolaires. D'un point de vue pédagogique la récréation est aussi un temps nécessaire au traitement de l'information et à son assimilation.

Aux vues des éléments évoqués ci-dessus, nous aimerions connaître vos habitudes et vos points de vue sur cette pratique.»

- « La violence.

Nous souhaitons de nouveau évoquer le bien être à l'école et le bien vivre ensemble car il y a à nouveau des enfants qui recommencent à taper les autres enfants, des enfants qui sont déjà connus pour ce genre de phénomène et qui recommencent. La violence semble s'être banalisée. Le sujet de la prévention de la violence à l'école doit être rediscuté. Est-ce que les mesures discutées l'année passée ont elle été mises en place (intervention du RASED par exemple, travail sur la communication non violente...) ?»

→ Ces deux points ont été traités ensemble et les enseignantes ont demandé plus de précisions. A l'écoute de celles-ci, le rôle du Conseil d'école a été rappelé, il n'est en effet pas le lieu pour évoquer des faits isolés ou des problèmes d'élèves en particuliers, cela se traitant en rendez-vous individuel.

Il a toutefois été évoqué de manière très générale que :

- concernant les récréations : les enfants n'en sont jamais privés totalement, elles peuvent exceptionnellement être écourtées lorsque le contexte l'impose (travail non fait en classe, besoin de revoir un point avec la maîtresse, insolence, agressivité envers un camarade etc.)
- concernant la violence : les termes employés semblent inadaptés, il a été rappelé que les enseignantes font la distinction entre les chamailleries, les petits conflits que l'on retrouve dans toutes les cours de récréations que les enseignantes gèrent quotidiennement et les faits plus importants et très ponctuels pour lesquels les parents sont immédiatement avertis. De manière générale, un travail quotidien relatif à l'apprentissage de la vie en collectivité est effectué. Puis chaque enseignante avise dans sa classe en fonction du contexte également (séquence spécifique en EMC, conseil de classe, temps d'échanges etc.)

6. Remerciements

Les enseignantes remercient chaleureusement la municipalité pour l'entretien des deux sites, et l'ensemble des travaux réalisés notamment les toilettes handicapés à l'école élémentaire.

Date du prochain conseil d'école : le **mardi 14 juin 2022 à 18h00**

Fin du conseil à 20h30.

Les secrétaires : Mmes Patoz et Chopard
Enseignantes

Présidente : Julie Ronfard
Directrice